

Informations générales

Prévoyez un **délaï minimum de 180 jours ouvrables** pour le déplacement d'un circuit existant du réseau ONE® vers un nouvel emplacement physique¹.

REMARQUE : Pour déplacer un circuit existant du réseau ONE® vers un autre emplacement au sein de la même adresse, veuillez remplir un formulaire de modification de configuration.

1. La soumission de ce formulaire demandera un nouveau circuit à l'emplacement spécifié et autorisera le retrait du circuit du réseau ONE® de Santé Ontario à l'emplacement actuel.
2. Remplissez un formulaire distinct pour chaque adresse de site demandant le déplacement d'un circuit du réseau ONE®.
3. **Remplissez tous les champs comme indiqué. Les champs marqués d'un * sont obligatoires et nécessaires pour le traitement.**
4. Retournez le formulaire rempli à l'adresse OH-servicedesk@ontariohealth.ca ou appelez le 1-866-250-1554 pour obtenir de l'aide.
5. Une déclaration de confidentialité est incluse.

Informations sur le site – Emplacement actuel (à supprimer)

Nom de l'organisation* :		Nom du site* :	
Numéro de suite - Numéro et nom de la rue* :		Ville* :	Province Ontario Code postal* :
Nom du bâtiment (le cas échéant) :			
MSUID de Santé Ontario :			
Étage :	Nom/numéro de chambre :	Numéro de l'étagère :	
Date la plus proche à laquelle le circuit peut être désactivé (JJ-MM-AAAA) :			
Est-il nécessaire de faire fonctionner les circuits actuel et nouveau en parallèle? (jusqu'à 30 jours)			
Est-il nécessaire de conserver les adresses IP actuelles?			

Informations techniques

Vitesse de téléchargement totale demandée (Mbit/s) :	Vitesse de téléversement totale demandée (Mbit/s) :	Bande passante totale demandée (Mbit/s) :
Une redondance est-elle nécessaire? ³	Si une redondance est requise, une séparation des points de démarcation est-elle préférable? ²	
Un BGP est-il requis?	Si oui, l'équipement LAN est-il compatible BGP?	
Un pare-feu avec des politiques de sécurité appropriées sera-t-il configuré lors de l'installation du circuit de Santé Ontario?		
Le site dispose-t-il d'autres connexions réseau, y compris l'Internet tiers? <i>(Si oui, fournissez des détails ci-dessous, par exemple le fournisseur et la bande passante)</i>		
Emplacement demandé pour l'équipement de Santé Ontario :		
Étage :	Nom/numéro de chambre :	Numéro de l'étagère :
Emplacement <u>secondaire</u> demandé pour l'équipement de Santé Ontario <i>(si une séparation des points de démarcation est requise)</i>²		
Étage :	Nom/numéro de chambre :	Numéro de l'étagère :
Source d'alimentation sans interruption (ASI)		
Le site disposera-t-il d'une ASI de capacité adéquate installé avant l'installation du circuit?	Nombre de prises :	Autonomie en veille de l'ASI (heures) :
La capacité de Santé Ontario à maintenir le service dépend de la présence sur le site d'une ASI adéquate.		

Exigences du site

Le site doit répondre aux exigences suivantes avant l'installation du circuit de Santé Ontario.

Puissance

NEMA 5-15 avec 8 prises.

Le site est responsable de l'extension de l'alimentation électrique vers son étagère et de la fourniture d'alimentation pour l'équipement de Santé Ontario sous forme d'une alimentation sans interruption (ASI) et/ou générateur de secours.

Espace de l'étagère

Un minimum de 8 RU (de préférence contigus) est requis pour l'équipement de Santé Ontario.

Commutateur

Un commutateur géré de couche 2 est requis avec suffisamment de ports disponibles pour prendre en charge tous les services. En fonction des exigences techniques et de la solution proposée, un appareil de couche 3 avec des capacités BGP pourrait être nécessaire.

Câblage

Le site est responsable de tout le câblage entre l'équipement de Santé Ontario et le LAN. Cela comprend (mais sans s'y limiter) le câblage/conduit entre les points de démarcation si une séparation des points de démarcation a été demandée.

Infrastructures supplémentaires⁴

Les clients pourraient être tenus de fournir une infrastructure interne supplémentaire si Santé Ontario ou son fournisseur l'estime nécessaire. Cela comprend (mais sans s'y limiter) tout raccordement croisé requis (qui doit être fourni par le site avant l'installation du circuit).

Coordonnées

Contact commercial – Aura l'autorité de prendre des décisions concernant le circuit de Santé Ontario.

Contact technique – Possédera des connaissances techniques sur le circuit de Santé Ontario et peut fournir un accès au site.

Contact d'accès au site – Sera en mesure de fournir un soutien technique et un accès au site si le contact technique est indisponible.

Contact commercial

Prénom* :		Nom de famille* :	
Téléphone (<i>inclure le poste</i>) :	Téléphone cellulaire* :	Courriel* :	
Signature* :		Titre* :	Date (JJ-MM-AAAA)*

Contact technique

Prénom* :		Nom de famille* :
Téléphone (<i>inclure le poste</i>)	Téléphone cellulaire* :	Courriel* :

Contact d'accès au site

Prénom :		Nom de famille:
Téléphone (<i>inclure le poste</i>)	Téléphone cellulaire :	Courriel :

Récupération d'équipement de Santé Ontario

Fournissez toute instruction particulière pour la récupération de l'équipement de Santé Ontario à partir de l'emplacement actuel une fois le circuit déconnecté.

Par exemple, où l'équipement est entreposé, instructions d'accès, etc., coordonnées (si différentes de celles mentionnées ci-dessus).

Confidentialité

Les informations recueillies dans ce formulaire de déplacement sont strictement confidentielles une fois reçues par Santé Ontario et sont utilisées uniquement aux fins de provisionnement et de soutien des circuits de Santé Ontario.

Santé Ontario a pris des mesures raisonnables pour assurer la sécurité et la confidentialité de toutes les informations. Santé Ontario prendra toutes les mesures raisonnables pour protéger les renseignements confidentiels contre toute divulgation ou utilisation non autorisée ou accidentelle.

Toutes les informations recueillies par le biais de ce formulaire dans le cadre de l'exécution des travaux effectué en vertu de la présente entente seront conservées par Santé Ontario dans la plus stricte confidentialité. Santé Ontario peut divulguer les renseignements confidentiels aux employés, sous-traitants et fournisseurs ayant besoin de ces renseignements pour satisfaire à la demande d'un client en vertu de la présente entente.

¹ Admissibilité

Santé Ontario fournira une connexion au réseau ONE[®] sous réserve de la disponibilité du financement et du service, et si le site de soins de santé répond aux critères d'admissibilité. Autrement, l'Internet public sera la méthode par défaut par laquelle les fournisseurs de soins de santé accéderont aux services de Santé Ontario. Santé Ontario se réserve le droit de procéder à une évaluation, y compris une analyse de l'utilisation, afin de déterminer la bande passante appropriée pour le nouveau circuit.

² Diversité

Les connexions diversifiées ne peuvent être fournies que dans la mesure du possible.

³ Redondance

Sur demande, Santé Ontario s'efforcera de fournir des connexions redondantes, sous réserve de la disponibilité du financement et du service. Le site est responsable du câblage entre les points de démarcation lorsqu'une séparation de ces derniers a été demandée.

⁴ Coût des infrastructures supplémentaires

Afin de permettre une connexion au réseau ONE[®] de Santé Ontario, des infrastructures supplémentaires peuvent être nécessaires (par exemple, conduits, câblage, alimentation, etc.). Bien qu'il n'y ait aucun coût pour les clients pour une connexion au réseau ONE[®], les clients sont responsables des coûts engagés entre la rue et le point de livraison afin de faciliter l'installation et le fonctionnement du service.